

GRILLE TARIFAIRE

Mise à jour au 1^{er} Janvier 2023

NOTRE VILLAGE SAD (mode prestataire)

Tarif horaire :	28,00 €
Tarif horaire en cas de prestation ponctuelle :	35,00 €

NOTRE VILLAGE MAD (mode mandataire ²)

Frais de gestion horaire :	2,55 €
Plancher mensuel <39 h :	99,45 €
Plafond mensuel > 96 h :	244,80 €
Frais d'ouverture de dossier 1 et 2 salariés :	190,00 €
Frais d'ouverture de dossier 3 salariés et + :	250,00 €
Adhésion annuelle :	40,00 €
Frais de résiliation de dossier :	290,00 €

NOTRE VILLAGE SIAD (soins infirmiers à domicile)

Les soins sont pris en charge à 100% par les régimes d'assurance maladie sur prescription médicale.

NOTRE VILLAGE AAD (mode prestataire)

Tarif horaire sans prise en charge du lundi au samedi :	31,80 €
Tarif horaire sans prise en charge dimanche et jour férié :	35,00 €
Tarif horaire du lundi au dimanche et jour férié (APA, ASL, PCH) :	24,00 €

Tarif horaire selon ressources :

Tarif horaire avec prise en charge du lundi au samedi :	0,00 € à 31,80 €
Tarif horaire avec prise en charge dimanche et jour férié :	0,00 € à 35,00 €

Conditions Générales :

- Sur simple demande, nous vous adressons un devis gratuit incluant le montant de la prise en charge financière à laquelle vous avez droit (CNAV, APA, PCH, Aide sociale...).
- Nos factures sont établies mensuellement et sont payables selon les modes de paiement suivants : Chèque bancaire, virement, prélèvement bancaire, CESU ou espèces¹.

Crédit d'impôt :

Le crédit d'impôt est égal à 50 % des dépenses effectivement supportées, retenues dans une limite annuelle dont le montant peut varier selon la situation du contribuable (cf. législation en vigueur).

¹ Le paiement en espèce n'ouvre pas droit à la déduction fiscale

² *Pour information, le tarif horaire moyen pour un client en mode mandataire est de 16,50 € (Salaire, congés payés, charges sociales, frais de gestion inclus)*